



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2014

Original : français

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale,
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité
entre les sexes, développement et paix
pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Amis des étrangers au Togo, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* Le présent document n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Chères sœurs et mères, l'ONG Amis des étrangers au Togo vous informe sur :

La femme et les droits de l'homme au Togo

Le Togo est un pays qui donne de privilège à la promotion et la protection des droits de la femme estimé à plus de 3 000 000 sur une population de 6 1450 000 d'habitants.

La femme et la politique

Dans le Gouvernement, on a six femmes ministres contre 21 hommes, ce qui n'était pas le cas. L'Assemblée nationale compte également des femmes mais toujours en proportion illégale aux hommes. Dans l'administration publique, beaucoup de femmes prennent des postes de responsabilité ou sont des fonctionnaires. Toutefois, la parité, l'égalité reste un défi à relever.

La femme autochtone

Elle est généralement illettrée et se livre à des activités économiques comme l'agriculture, la pêche, l'extraction de gravier, les cultures maraîchères, le petit commerce.

La femme et l'environnement

Toutes les femmes togolaises utilisent du bois de chauffage ou du charbon de bois pour préparer les repas pour la famille. Peu sont celles qui utilisent du gaz (5 %) environ. Depuis des siècles, elles participent à la destruction des forêts pour la survie de leur famille. Comme conséquence, on assiste à des changements climatiques, à la mauvaise production agricole, à la sous-alimentation, à la famine.

La femme et la santé

L'utilisation continuelle des moyens traditionnels de cuisson, la combustion du pétrole, du charbon de bois, du bois créent des maladies cardiovasculaires chez la femme et la production de carbone à effet nocif pour la nature. La santé de l'enfant et de la femme préoccupe le Gouvernement togolais qui ne ménage aucun effort pour rendre la césarienne gratuite pour les femmes enceintes. Et comme toute personne, le programme de prise en charge gratuite des malades du sida créé par le Gouvernement, le Population services international et le Fond mondial prennent en compte les préoccupations des femmes. Toutefois beaucoup de femmes meurent silencieuses pour raisons d'infidélité de leur mari. Le programme de planification familiale de l'Association togolaise pour le bien-être familial, les méthodes de contraception commencent à intégrer les mœurs. Toutefois, certaines femmes se plaignent des effets secondaires. Les avortements et leurs conséquences deviennent rares. Toutefois, les femmes du monde rural souffrent du manque d'électricité et du mauvais état des infrastructures routières occasionnant parfois des pertes de vies humaines et surtout pour des femmes en travail.

La femme et l'économie

Les femmes togolaises font beaucoup d'efforts pour l'édification économique du Togo : elles sont aux marchés, aux champs, dans le commerce inale, dans l'artisanat, dans les entreprises. Celles qui ont été victimes des incendies des marchés de Lomé et de Kara en 2013 méritent une attention particulière malgré le soutien financier dont elles ont bénéficié de la part du Gouvernement. Elles bénéficient aussi du programme de finance inclusif du Gouvernement qui leur octroie une somme de 30 000 fcfa, remboursable, pour des activités génératrices de revenus. Malgré les efforts du Gouvernement, beaucoup de femmes restent exclues : les femmes handicapées, les femmes âgées, les femmes migrantes pour raisons de manque de confiance pour le recouvrement des créances.

La femme et l'éducation

Le taux de scolarisation des filles au Togo est très élevé en milieu urbain et relativement faible en milieux ruraux mais beaucoup d'entre elles qui vont à l'école ne terminent pas l'école secondaire pour raison de grossesse prématurée. Beaucoup d'entre elles tombent en grossesse pour plusieurs raisons : l'irresponsabilité ou la pauvreté des parents, moindre importance donnée à l'éducation de la fille : problème de discrimination. Cette situation crée d'énormes problèmes d'ordre social : pauvreté générationnelle, espérance de vie limitée, victime de violences et de trafics. Le Gouvernement, les ONG comme Amis des étrangers au Togo, Démocratie et développement (GF2D), Réseau des organisations féminines d'Afrique francophone (ROFAF) et d'autres associations militent pour la promotion, l'éducation et la formation de la femme.

La femme et la migration

La migration des femmes togolaises est plus centrée sur le commerce international, le trafic vers le Benin, Burkina-Faso, Nigéria, Gabon et ailleurs dans le monde. La migration concerne plus des étrangères venues de par le monde pour des affaires au Togo. On cite entre autres des Nigériennes, des Maliennes, des Sénégalaises, des Béninoises, des Ghanéennes, des Chinoises, des Coréennes, des Allemandes, des Congolaises, des Tchadiennes, des Guinéennes, etc.

La femme et les médias

Elles sont traitées comme les hommes. Pas de discrimination; toutefois, les états généraux de la communication leur attribuent des avantages qui suivront des réformes voulues par la communauté des médias.

La femme et les technologies de l'information et de la communication

Beaucoup de femmes utilisent les téléphones mobiles mais par contre Internet n'est pratiqué que par peu de femmes (environ 5 %).

La femme et la pauvreté

Malgré les efforts du Gouvernement et des ONG pour l'autonomisation économique de la femme, la pauvreté est le quotidien de la femme togolaise. Beaucoup d'entre elles ne disposent pas de terre cultivable dans les milieux ruraux parce que n'ayant pas droit. Des conflits familiaux, des divorces multiples, la

prostitution, le trafic, les avortements, les suicides volontaires, les maladies, les violences, etc., en sont les conséquences.

La femme et le handicap

La discrimination est la caractéristique du vécu quotidien de la personne handicapée et plus particulièrement pour le handicap mental.

La femme et l'albinisme

Elle est discriminée comme les garçons.

La femme et l'âge

Les femmes âgées sont souvent perçues comme des sorcières, surtout vu l'émotion de leur peau, de leur visage, de leurs facultés intellectuelles. La discrimination est très poussée si elles n'ont pas eu d'enfant. Beaucoup d'entre elles mènent une vie parasitaire et surtout dans les zones rurales, puisqu'elles n'ont pas de pension de retraite. Leur santé est précaire, alimentation difficile pour manque de ressource. Des décès prématurés.

La femme et la religion, la culture

Beaucoup de femmes continuent de subir des effets négatifs de rites et coutumes traditionnels : le mariage forcé, la transmission de veuve, les filles féticheuses dans les couvents, les incisions, les tortures sexuelles et psychologiques. Elles sont souvent nombreuses dans les églises, les mosquées, les sectes et dans des vodous, soit pour avoir la bénédiction divine, soit pour se protéger contre des mauvais esprits. Beaucoup sont des griots, des artistes, des leaders.

La femme et le sport

Le sport n'est pas interdit aux femmes togolaises, mais elles y accordent peu d'intérêt.

L'égalité/genre reste une préoccupation pour donner plus de valeur à l'identité de la femme, mais elle-même a une grande responsabilité dans sa prise de conscience.

Que faire pour que la femme jouisse de ses droits élémentaires?

- Il faut un programme de promotion des droits de la femme sans discrimination.
- Éduquer les jeunes filles à une prise de conscience, à une éducation sexuelle responsable.
- Développer chez elle la notion d'égalité en droit avec l'homme et annuler la discrimination et la violence à l'égard de la femme et de la fille.
- Accompagner les élèves désireuses de continuer les études, malgré la grossesse non désirée, et leur faire croire à égale chance vis-à-vis des opportunités économiques avec l'homme.
- Promouvoir l'inclusion des femmes migrantes dans le développement économique des pays d'accueil.

- Promouvoir des droits des femmes âgées, les inclure dans les processus de développement si elles le peuvent.
 - Promouvoir les droits des femmes autochtones et du monde rural.
 - Promouvoir les droits des femmes handicapées et mettre un accent particulier sur l'assistance aux femmes handicapées mentales.
 - Renforcer l'autonomisation économique de la femme par les formations et assistance et les inciter à parler haut et fort quand elles sont en face de harcèlement sexuel.
 - Promouvoir l'alphabétisation et la formation en gestion des ressources mise à la disposition de la femme et lui faire comprendre de prendre de position dans la communauté.
 - Développer le leadership féminin.
-